

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 OCTOBRE 2015

Présents :

- Enseignants : Messieurs Mokhtari (Directeur), Caro, Gall, et Vandermoere
Mesdames Haddad, Navarro, Ragani, Fourre et Gonzalez
- Parents d'élèves Indépendants (élus et suppléants) : Mesdames Dupont, Goorimothy, D'onghia, Oskargil, Collin, Dahan, Lespilette, Roussou, Peretz, Cahn-Bouchou, Trantoul
- Mairie : Monsieur Degryse (1^{er} adjoint au maire).

Excusés :

- IEN : Monsieur Sarie
- Parents d'élèves : Me Moleirinho, Me Joffrion
- Enseignants : Mesdames Colas, Corrioles

1) Le bilan de la rentrée scolaire

Dans l'ensemble, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Les seuls désagréments concernent le fait que le mobilier de la classe de CE1 avait été mal réglé et les tables étaient trop hautes.

En outre, Me Navarro, dont la classe a été dotée d'un tableau numérique, déplore le fait de ne pas avoir encore été livré de son ordinateur portable permettant de faire fonctionner l'outil.

La structure de l'école est identique à celle de l'an dernier. A savoir :

2 CP : 24 et 25 élèves

2 CE 1 : 23 et 25

1 CE2 : 28

1 CE2 - CM1 : 25

1 CM 1 : 28

1 CM 1 – CM 2 : 26

1 CM 2 : 28

Pour un total de 232 élèves.

L'année a été bouleversée par le changement des rythmes scolaires. Notamment, la mise en place des TAP a engendré une perte de moyens pour l'école tels que la disponibilité de l'intervenant de sport ou encore des créneaux horaires moindres pour l'utilisation du gymnase.

En outre, les travaux d'aménagements de la piscine ont réduits les séances de natation pour les classes de CM2.

Il est suggéré à M. Mokhtari d'agrandir les affichages des listes de classe pour le jour de la rentrée, afin de permettre une meilleure visibilité.

2) Les rythmes scolaires

Cette année, ce sont les lundis et jeudis que la journée d'école se termine à 15h et à 16h30 les mardis et vendredis).

L'équipe enseignante tient à rappeler qu'elle souhaiterait voir les journées se terminer uniformément à 15h45. En effet, d'un point de vue pédagogique, les après-midi terminant à 15h apparaissent trop courtes et la perte des créneaux d'occupation du gymnase est toujours préjudiciable.

M. Degryse tient à préciser que les budgets pourraient ne pas être adéquats avec un tel remaniement.

3) Le compte de l'école

Le compte change de mandataire suite au départ en retraite de Me Genty. Le Conseil des Maîtres a élu M. Caro pour cela.

Au 1^{er} septembre, le compte de l'école est créditeur de la somme de 1554,30 euros.

A nouveau, l'école ne sollicitera pas les familles pour financer les sorties scolaires.

4) Les projets de l'école

- Le jeudi 26 mai, se tiendra le spectacle de l'école au théâtre Sylvia Monfort, sur le thème du Brésil. Un budget a été demandé à l'Education Nationale et à la Mairie afin d'obtenir une intervention de percussions (batucada).

- L'école participera à Chantécole les 4 et 5 avril.

- La classe de M. Gall participe à un projet consacré aux danses de « la Renaissance ». Un partenariat avec le Château d'Ecouen est amorcé. Le spectacle le 10 juin à l'Espace Cyrano à Sannois. Le 16 novembre, les élèves visiteront le château et participeront à des ateliers d'art (plastiques, musiques et chants).

- Les classes de M. Gall et M. Caro (soit 54 élèves) partent en classe de neige entre le samedi 16 janvier et le vendredi 22 janvier. Elle se déroulera aux Contamines. Comme d'accoutumée, le partenaire est Côté Découverte.

- Le classe de M. Vandermoère participera à nouveau au projet cyclotourisme avec l'USEP. Elle se déroulera du lundi 20 au vendredi 25 juin et devrait se dérouler hors département avec hébergement fixe (à la différence des années précédentes).

- La kermesse se déroulera le vendredi 3 juin.

- Une liaison CM 2 – 6^{ème} est initiée.
- Plusieurs sorties sont également prévues : le cycle 2 ira au Grand Rex le 15 décembre, les classes de CE 2 et CE 2 / CM1 iront à Samara.

5) La piscine

Toutes les classes, à partir de cette année, participent aux activités de natation. Pour l'heure, ce sont les CP qui s'y rendent, le vendredi après-midi. Les niveaux s'y succéderont dans l'ordre croissant des âges.

6) L'APC

Le dispositif se déroule toujours le midi (les lundis et mardis) afin de permettre à tous les élèves de participer aux TAP à 15h.

Les élèves qui y participent sont toujours désignés par le Conseil des Cycle.

7) Demandes de subvention

L'enveloppe allouée par la mairie va être discutée à l'occasion d'une réunion le 5 novembre. L'école a demandé trois subventions :

- Pour le spectacle, il a été demandé la somme de 1500 euros à la mairie (et la même somme à l'Inspection Académique).
- Pour le projet sciences, la somme de 500 euros est demandée à la mairie pour renouveler du matériel pour les élevages et le potager.
- La somme de 800 euros, pour la participation (des classes de CM 1 et de CE 2) au tournoi de handball organisé par le comité du Val d'Oise au CD-FAS à Eaubonne.